

Compte rendu du CTEA en présentiel du 19 octobre 21 présidé par M. Maurer DGER-adjoint

Plusieurs déclarations liminaires ont été lues, la première au nom de l'intersyndicale (CGT-FO-UNSA-SNETAP) en mémoire de l'assassinat de notre collègue Samuel Paty mort en exerçant son métier d'enseignant. Une minute de silence a suivi.

La seconde en lien avec l'actualité de l'enseignement agricole public et la demande de l'arrêt des détériorations des conditions de rentrée scolaire et de la rénovation au pas de charge des Bac Pro.

Puis la déclaration liminaire du SEA-UNSA :

« Ce CTEA est le premier de cette année scolaire après une année très particulière du fait de la crise sanitaire, de la mise en place de la rénovation de 5 spécialités de Bac Pro et de son tronc commun ; sans parler de la réforme de l'évaluation du Bac Techno STAV voulue par M. Blanquer au début des congés estivaux.

Les équipes ont repris dans un contexte incertain lié au contexte sanitaire (encore et toujours), au retour des apprenants qui ont, pour bon nombre d'entre eux, des difficultés à reprendre un rythme scolaire « normal », et sans parler des réformes sorties au dernier moment.

Le CTEA d'aujourd'hui porte sur 2 points :

- Les effectifs sont en hausse pour les classes entrantes et en nette baisse pour la voie professionnelle. Quelles analyses allons-nous faire de ces évolutions ? Quels effets d'aubaine sont liés à l'apprentissage, qui ne sont pas vraiment positifs pour le Bac Pro et le CAPa en formation initiale scolaire ?

Côté effectif, un point permanent attend toujours sa réponse depuis plusieurs années : la déperdition en cours de formation. Où sont passés les apprenants ? Pourquoi quittent-ils les formations ?

- La rénovation des Bac Pro menée au pas de charge, une conséquence de la Loi Pénicaud, donne un projet qui ne nous satisfait pas complètement, des points de blocage perdurent.

Et pour conclure : au fait ! A quand un réel chantier sur le projet de statut des ACB ? »

Réponses des services de la DGER aux différentes questions :

- La DGER demande aux directeurs d'EPL que le télétravail se mette en place.
- Sur les moyens :
 - o Répartition public / privé de la suppression des 16 postes à la rentrée est à l'arbitrage ;
 - o Les HSE covid ont été prises en compte jusqu'à la fin juin 2021, depuis c'est fini. Les établissements doivent faire avec les moyens disponibles ;
 - o Les ACB, un groupe de travail doit être mis en place pour harmoniser les salaires dans un cadre plus national. Le SEA-UNSA constate un progrès par rapport à notre bilatérale avec la DGER.

1- Les effectifs de rentrée

Globalement les effectifs ont augmenté de 0,8 %, dans le public 0,6 %.

Les classes entrantes progressent, la communication des EPL, la campagne nationale L'Aventure du Vivant, les relations entre les collèges et les EPLEA ont-elles eu un effet positif ? Pour l'instant, pas de réponse.

Public		2 020	2 021	Evolution	%
1er cycle	Classe de 4ème de l'EA	681	740	59	8,7%
	Classe de 3ème de l'EA	1 929	2 056	127	6,6%
Total 1er cycle		2 610	2 796	186	+7,1%
2ème cycle général et techno	Cycle détermination lycée	5 779	6 202	423	7,3%
	Bac Techno	7 654	7 730	76	1,0%
	Bac général	3 142	3 252	110	3,5%
Total 2ème cycle général et techno		16	17	609	+3,7%
2ème cycle professionnel	Seconde Pro	9 399	9 652	253	2,7%
	CAPA, CAP	2 503	2 516	13	0,5%
		16	16		
	Bac Pro	741	481	-260	-1,6%
Total 2ème cycle professionnel		28	28	6	0,0%
1er cycle supérieur	BTSA, BTS	12	11		
		235	754	-481	-3,9%
	1er cycle supérieur	646	668	22	3,4%
Total 1er cycle supérieur		12	12	-459	-3,6%
Total général		60	61	342	0,6%

Un point particulier persiste : la déperdition en cours de formation.

Le SEA-UNSA pose la question depuis plusieurs années : que sont devenus ces 7000 apprenants (toutes composantes confondues) ?

Les pistes de réponse sont multiples :

- Réorientation en apprentissage pour profiter de l'effet d'aubaine gouvernemental (prime exceptionnelle à l'embauche d'un apprenti)
 - Mauvaise orientation
- Pour le SEA-UNSA, ces réponses ne sont pas satisfaisantes. Un réel travail dans les EPLEA doit être engagé pour tenter de comprendre et de maîtriser ces déperditions.

La DGER promet un retour chiffré sur les effectifs en apprentissage.

2- Les rénovations en Bac Pro.

Le Tronc Commun et 4 spécialités du Bac Pro sont en rénovation en marche forcée depuis avril 2021.

Malgré, nos interventions en groupes de travail, nos contributions, nos rendez-vous en bilatérale, les actions en intersyndicale, vos contributions écrites, vos participations aux pétitions, des points de blocage persistent :

- Un déséquilibre fort entre ECCF et EPT : 8 points de coef sur un total de 10 en Tronc Commun. Pour le SEA-UNSA un diplôme national doit avoir un maximum de 50% d'ECCF ;
- Un programme de 2^{nde} Pro inexistant ;
- Des heures de pluri non affectées ;
- Des EIE « cadrés » et « valorisés » dans le cadre du CCF, en opposition avec l'idée d'initiative propre à ce dispositif ;
- Le traitement du développement durable confié aux seules disciplines « dures » sans aucun recours aux sciences humaines ;
- Un pas de temps trop court : une consultation pendant les congés d'été et la rentrée scolaire. Le SEA-UNSA et l'intersyndicale demandent un report de la mise en œuvre de cette réforme : en 2022, la classe de 2^{nde} puis l'année suivante les premières dont le Tronc Commun du Bac Pro ;
- Etc.

Dans les questions diverses, un point a attiré notre attention : en Bac Techno STAV, rien n'est prévu pour les apprenants à besoins particuliers dans le cadre du contrôle continu (bulletin) mis en place à la demande de M. Blanquer. Le SEA-UNSA, attaché à l'école inclusive, fera des propositions à la DGER sur ce sujet et regrette que, encore une fois, la précipitation pèse sur les apprenants et les équipes.

Votre représentant : Jean-Jacques Henry